

inFo

A21  
G1

# Spécial A.G.

Invitation et/ou convocation  
(chacun choisira...),  
le principal étant de venir à ...

L'Assemblée Générale  
des adhérents de la  
Maison des Jeunes et de la Culture  
d'Argenteuil

vendredi 26 novembre 2021



à la M.J.C. à partir de 19h

*Enfin, nous allons pouvoir nous revoir (si les restrictions sanitaires ne se durcissent pas après le 15 novembre). L'assemblée générale (par correspondance) de l'an dernier nous avait privés de ce plaisir. Même si il y a eu plus de votants qu'aux AG précédentes, c'est quand même mieux de se dire les choses en face. La saison 20/21 aura été plus que perturbée par le contexte sanitaire, et la reprise est en deçà de nos attentes. Dans quel état l'association va t-elle sortir de ce piège ? L'environnement ne nous était déjà pas très favorable, et pourtant, sans subvention, sans personnel et moins de locaux, serrons-nous les coudes pour contribuer au développement de l'éducation populaire à Argenteuil.*

tél : 01 39 61 78 03 - e.mail : [mjc.argenteuil@orange.fr](mailto:mjc.argenteuil@orange.fr)  
site internet : [www.mjc-argenteuil.fr](http://www.mjc-argenteuil.fr)



**Pouvoirs :** à découper et à remettre à l'adhérent concerné ou à l'accueil

Je soussigné.....

déclare donner tout pouvoir à : .....

pour me représenter à l'Assemblée Générale de la MJC d'Argenteuil  
du **vendredi 26 novembre 2021**.

Date..... Signature :



## L'Assemblée Générale des Adhérents de la MJC

L'ensemble des adhérents est appelé à se retrouver chaque année en **assemblée générale (AG)**, dont le rôle consiste à :

- rappeler les orientations de la MJC,
- adopter le budget,
- élire ses représentants au **conseil d'administration**

**(CA)**, qui prendront en charge la gestion pour la saison à venir.

Le CA vous présentera le bilan de l'année écoulée à travers trois rapports : le rapport moral et d'orientation et le rapport financier (qui seront soumis à vos votes) et le rapport d'activités.

L'AG est donc un événement de démocratie associative majeur, où doit s'affirmer la légitimité de notre statut associatif avec ses spécificités. La participation à l'AG devrait donc être une démarche naturelle pour tous les adhérents.

pour le Conseil d'Administration,  
sa présidente, Elisabeth Guichené



Au cas où vous ne pourriez pas participer vous-même aux travaux de l'Assemblée Générale, vous pouvez toujours mandater un autre adhérent en découpant et retournant le pouvoir ci-dessus.

(attention, les statuts de la MJC prévoient que chaque adhérent présent ne peut pas disposer de plus de 2 mandats)

## rapport moral et d'orientation

On ne peut que constater, la non amélioration de nos relations avec la mairie. Toujours pas de représentant désigné au conseil d'administration. Toujours pas de convention. Toujours pas de subvention de fonctionnement. Même si cette année de quasi paralysie masque la dégradation continue de la situation globale de l'association... il faut tenir, démontrant ainsi qu'on ne se débarrasse pas comme ça de la MJC et de son histoire. La liquidation judiciaire de la FFMJC début 2020 nous rappelle cruellement que les baisses continues de moyens financiers et humains en direction de notre secteur d'activités sont encore plus dangereuses que les virus ambiants. Mais qui veut la mort de l'éducation populaire.

## rapport Financier

Les comptes 2020 sont particuliers du fait du contexte sanitaire. Baisse sensible des adhésions et du produit des activités, paradoxalement compensée par le recours au chômage partiel pour les animateurs d'activités (9,7 K€). Le déficit ne sera "que" de 54 K€, légèrement moins que prévu ("merci" le virus) mais toujours sans le financement du poste de directeur. "L'opulence" de notre trésorerie ne doit pas masquer la difficulté qu'il y a à faire tourner une association comme la nôtre sans les moyens matériels et humains suffisants, contrariant les possibilités de développement que nous pourrions souhaiter.

### Les comptes 2020 très résumés.

Recettes	
Subventions	
- ville	0
- départ.	1 687
- état	0
Activités	22 120
Divers	109
<b>Total</b>	<b>23 916</b>



Dépenses	
Fonctionnement	
Général	45 882
Activités	34 674
Divers	467
<b>Total</b>	<b>81 023</b>

## rapport d'activités

Avec un arrêt des activités le 15 octobre et une timide reprise partielle début juin, difficile de faire un bon bilan de la saison. Mais la vraie vie d'une activité, c'est toute l'année qu'on pourrait l'évaluer par son énergie et sa présence dans la MJC. Après tout, chaque activité fonctionne presque comme une micro association avec ses rites et sa dynamique, et on peut regretter de ne pas retrouver ce dynamisme dans la vie associative de la MJC, et de constater la baisse de fréquentation année après année.

Les documents qui seront soumis aux votes seront disponibles à l'accueil quelques jours avant l'A.G et sur le site internet : [www.mjc-argenteuil.fr](http://www.mjc-argenteuil.fr)

Le fonctionnement de la MJC nous concerne tous. Venir à l'A.G. ne devrait pas représenter un "effort". Mais si vraiment c'en est un, alors il faut le faire...



**Attention !** Les activités habituelles n'auront pas lieu ce soir-là.

## Déroulement de la soirée .....

À partir de 19h : accueil des participants.

**Présentation et discussion des rapports :**

- moral et d'orientation - financier et d'activités.



Ensuite

- **vote** sur les délibérations présentées dont celle sur le rapport moral et d'orientation puis celle du budget prévisionnel.

- **élection** des candidats au Conseil d'Administration.



Et après la discussion..... buffet !



La vie de l'association ne se traduit pas **que** par la fréquentation de ses activités. Elle s'apprécie aussi par la qualité de son fonctionnement associatif et le dynamisme de son conseil d'administration. L'appel à candidature des deux dernières années n'a pas vraiment fonctionné et notre conseil compte 17 membres (il pourrait en compter 21). Cette année 6 membres du tiers sortant se représentent, il y a 12 postes à pourvoir (7 pour 3 ans, 3 pour 2 ans, 2 pour 1 an).

Toutes les candidatures seront donc les bienvenues et nécessaires pour donner à notre conseil toujours plus de diversité d'énergie et de représentativité.

On ne devrait pas avoir à être si insistants pour solliciter les adhérents d'une association à intégrer son conseil d'administration !! Réagissons !!

Chaque adhérent de plus de 16 ans, motivé par le fonctionnement de l'association, peut proposer sa candidature (voir talon ci-dessous).

À découper-----



**CANDIDATURE au Conseil d'Administration**

**à retourner ou à déposer à la MJC avant le 25 novembre.**



Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ (+ de 16 ans)

Activité(s) pratiquée(s) à la MJC \_\_\_\_\_

déclare présenter sa candidature au Conseil d'Administration de la MJC  
(A.G. du vendredi 26 novembre 2021)

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_